

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2021

Présents : Grandin Michaël, Gallier Claude, Ozouf Barbara, Le Campion Gonzague, Leredde Chantal, Cozic Patrick, Fleury Guylaine, Furcy Jackie, Marie Brigitte, Garnier Bruno, Bouillot Anicet, Coutard Rachel, Dufour Géraldine, Gilles Sébastien, Gros Bernard, Leconte Béatrice, Lerendu Sabrina, Lesouef Christine, Louis Allain, Marie François, Mariette Alicia, Meunier Daniel, Moulin Michèle, Piedagnel Gilbert, Travers Julie.

Absents ayant donné procuration :

Cailliez Dominique qui avait donné procuration à Coutard Rachel
Lebedel Christophe qui avait donné procuration à Fleury Guylaine,
Lefort Martine qui avait donné procuration à Gallier Claude.

Absents excusés :

Delafosse Benoît.

Secrétaire de Séance : M. Cozic Patrick.

I – COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 14 septembre 2021.

II – DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRIMITIF 2021

M. Le Campion, Maire adjoint en charge des finances présente les propositions de modifications du budget. Ces modifications permettent d'ajuster les prévisions aux évolutions des dossiers.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre/ Article	Désignation	DM
011	Charges à caractère général	-57 200,00
6065	Livres CD DVD médiathèque	2 400,00
6238	tickets cadeaux commerçants prestation	4 800,00
6713	tickets cadeaux commerçants	15 000,00
615221	Entretien bâtiments publics	-79 400,00
023	Virement à la section d'investissement	57 200,00
	TOTAL	0,00

Dépenses d'investissement

Chapitre/ Article	Désignation	DM
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 000,00
2188	Panneau d'informations TORIGNI	15 000,00
2051	Film promotion de la ville TORIGNY-LES-VILLES	-15 000,00
2183	Changement d'ordinateurs mairie	8 000,00
	Opérations	296 000,00
2312/628	Mur GRIMALDI phase 2	280 000,00
2151/627	Mobilité douce aménagement urbain	8 000,00
2151/621	Accessibilité château	8 000,00
	TOTAL	304 000,00

Recettes d'investissement

Chapitre/ Article	Désignation	DM
13	Subvention d'investissement	246 800,00
1342	Produit des amendes de police	15 400,00
1341	Subvention mur GRIMALDI	109 000,00
1341	Subvention logements gendarmerie	120 000,00
1341	Subvention relance bibliothèque	2 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	57 200,00
	TOTAL	304 000,00

A l'unanimité, le Conseil adopte ces modifications du budget 2021.

III – MISE EN PLACE PROJET TICKETS COMMERCANTS

M. le Maire rappelle que lors de la séance du 29 juin 2021, le Conseil a validé le projet visant à booster le commerce de Torigny en s'appuyant sur une application sous forme de tickets commerçants.

Suite aux divers échanges, le coût de la mise en place à la charge de la commune serait :

Prestation d'un montant global de 24 000 € TTC est à payer comme mentionné ci-après :

- 20% d'acompte facturé à la validation du présent contrat (4 800 € TTC)
- Solde à l'ouverture grand public des tickets commerçants et à réception de la subvention.

La subvention attendue est de 19 200 €. Dans le contrat, joint en annexe, il est précisé que la commune ne paiera cette somme que si la subvention est obtenue. Dans le cas contraire, la société en charge du dossier ne percevra que 4 800 € TTC.

Il est aussi proposé de débiter cette opération commerciale en injectant une somme de 15 000 € qui pourrait être sur le mois de novembre.

M. Piedagnel demande si les commerçants adhèrent à cette opération et fait remarquer que certaines personnes ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique.

M. le Maire répond qu'il s'agit d'une opportunité pour les commerçants de Torigny. Le projet vise principalement à inciter les jeunes actifs à consommer dans nos commerces de proximité. Dans les territoires où cet outil a été mis en place, cela a permis de dynamiser le tissu des commerçants locaux.

Le Conseil à l'unanimité moins une voix accepte la mise en place de cette opération de dynamisation du commerce local.

IV – COUT SCOLAIRE 2020

M. Gallier, Maire délégué et adjoint aux affaires scolaires informe l'assemblée que chaque année, la commune calcule le coût scolaire réel aux écoles publiques d'un élève de maternelle et d'un élève d'élémentaire. Ces coûts servent de référence à la facturation des participations scolaires des enfants venant de communes sans école et scolarisés sur les écoles publiques de Torigny-les-Villes, et du versement de la contribution auprès de l'école du Sacré-Coeur.

Calculé sur une année civile, le coût scolaire reprend l'ensemble des dépenses constatées divisé par le nombre d'élèves.

**DETAIL COUT SCOLAIRE ECOLES ARTHUR LE DUC ET JOSEPH MORICET
ELEVE CLASSE MATERNELLE ANNEE CIVILE 2020**

	A LE DUC	SITE GIEVILLE
Eau et électricité	2 884,85 €	3 473,35 €
Combustible	3 265,41 €	2 380,11 €
Fournitures scolaires	3 969,91 €	2 336,22 €
Location et maintenance photocopieur	1 631,57 €	778,77 €
Frais de télécommunications et affranchissements	424,61 €	927,37 €
Frais de personnel	61 303,42 €	67 509,68 €
Autre personnel (IPE)	9 952,02 €	17 995,04 €
NOMBRE D'ELEVES (2020-2021)	76	64
COUT TOTAL	83 431,79 €	95 400,54 €
COUT TOTAL MATERNELLE	178 832,33 €	
COUT MOYEN (140 élèves)	1 277 €	

Pour mémoire, coût scolaire 2019/enfant: 1085 €

**DETAIL COUT SCOLAIRE ECOLES ARTHUR LE DUC ET JOSEPH MORICET
ELEVE CLASSE ELEMENTAIRE ANNEE CIVILE 2020**

	A LE DUC	SITE GUILBERVILLE
Eau et électricité	2 884,85 €	9 967,49 €
Combustible	6 530,81 €	0,00 €
Fournitures scolaires	5 380,27 €	5 684,59 €
Location et maintenance photocopieur	1 631,57 €	5 527,18 €
Frais de télécommunications et affranchissements	424,61 €	1 420,78 €
Frais de personnel	13 344,58 €	18 401,13 €
Autre personnel (IPE)	5 934,02 €	0,00 €
NOMBRE D'ELEVES (2020-2021)	103	123
COUT TOTAL PAR SITE	36 130,71 €	41 001,17 €
COUT TOTAL ELEMENTAIRE	77 131,88 €	
COUT MOYEN (226 élèves)	341 €	

Pour mémoire, coût scolaire 2019/enfant: 307 €

Suite à la remarque de M. Piedagnel, M. Gallier précise que ce coût unitaire augmente en raison de la baisse des effectifs et des contraintes sanitaires au cours de l'année 2020.

V – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Il est proposé de créer un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à 13h33/35 (temps annualisé).

Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à 24h/35 (temps annualisé).

Le Conseil à l'unanimité décide d'accepter les 2 créations de poste.

VI – ATTRIBUTION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

M. Meunier, Conseiller délégué au sport fait part aux Conseil que le 9 mars 2021, la commune a voté le règlement portant attribution de subventions exceptionnelles.

Il a été adopté de mettre en œuvre les règles de calcul suivantes pour l’attribution :

- ✓ La subvention sera allouée sur la base des justificatifs fournis (devis, factures ou tout autre document) et calculée selon le barème ci-dessous :

Critères	Pourcentage (*)
Evènement ayant un impact communal	15 %
Evènement n'ayant pas d'impact communal	10 %
Pratique sportive dans un club communal	15 %
Pratique sportive dans un club hors commune	10 %

* - La commune pourra appliquer un plafond maximum de subvention en fonction de ses capacités financières

- ✓ Le versement sera réalisé sur présentation de factures, ou lorsque l'évènement sera planifié.
- ✓ Les pourcentages de calcul ne sont pas cumulables.

Enveloppe budgétaire 3000 €					
Demandeur:	Motif	Montant demandé	Montant de référence	Montant Alloué	Pourcentage
Torigni cyclisme	Course cycliste Guilberville	1 500 €	1 500 €	225,00 € Proposition	15,00%
Total attributions		8 428 €		1 672,20 €	

Le Conseil, à l’unanimité décide d’attribuer une subvention exceptionnelle de 225 € à l’EST cyclisme pour l’organisation de la course cycliste à Guilberville.

VII – INFORMATION : POINT SUR LES DOSSIERS COMMUNAUX

M. Cozic fait le point sur les dossiers des travaux :

- l’aménagement des abords du collège devrait débuter vers le 20 novembre,
- les travaux du pigeonnier pour la partie maçonnerie commenceront la semaine prochaine,
- l’aménagement de l’aire de camping-car va se poursuivre,
- le faucardage de l’étang est programmé en novembre,
- les jeux et mobilier urbain sont en cours d’installation.

M. Piedagnel regrette que la commune n’arrache pas les végétaux qui poussent autour de l’étang.

M. le Maire répond que la commune recherche une solution pérenne dans le respect de la transition environnementale et qui permet à tous les usagers de bénéficier de ce lieu essentiel à la commune. Par ailleurs, l’arrachage constitue une opération dangereuse pour la structure des berges.

M. Garnier informe le Conseil que la voirie 2021 est terminée. Les travaux prévus en 2022 sont pour partie réalisés suite aux prix en dessous des estimations. La commission se réunira le 23 novembre.

Mme Ozouf informe le Conseil que :

- les investigations dans le dossier d’ancienne casse Doublet continuent (partenariat EPFN, Appel à manifestation),
- le schéma directeur des mobilités va démarrer,
- le maître d’œuvre va planifier les travaux des tranches 1 et 2 pour le mur Grimaldi qui seront réalisées en parallèle,
- l’OPAH sur Torigny bénéficie à 22 familles (700 000 € de travaux et 285 000 € de subventions). Les entreprises locales bénéficient de ces investissements,
- dans le cadre du PLUI, le travail actuel consiste à repérer les Secteurs de Taille et Capacité d’Accueil Limitées (STECAL) pour permettre le développement de certaines activités (les STECAL sont des secteurs délimités au sein des zones inconstructibles des PLU (zones A et N) et au sein desquels certaines constructions ou installations peuvent être édifiées),
- un bien sans maître a été identifié sur Robert Du mont, la commune étudie le dossier.

En ce qui concerne l'extension des logements de la gendarmerie, M. Gallier précise que les travaux suivent le planning pour une livraison fin mars.

M. le Maire fait part au Conseil de la signature du Contrat de Pôle de Services avec le département afin d'abonder dans les projets communaux. L'informatisation de la mairie va être réorganisée suite aux évolutions des services proposés par Manche Numérique. Une convention avec Orange va être signée à destination du public en difficulté sociale et pour promouvoir le reconditionnement des anciens téléphones.

Mme Fleury informe l'assemblée que :

- pour le repas des anciens 70 personnes sont inscrites le samedi et 173 le dimanche. Cette manifestation aura lieu à Giéville pour répondre aux normes sanitaires et à l'esprit de la commune nouvelle,
- la remise des prix des maisons fleuries s'est concrétisée par un moment convivial en musique,
- le nouveau site internet voit une fréquentation accrue le dimanche,
- le bulletin communal va être distribué cette semaine,
- les billets pour le spectacle de Paulo (le 3 décembre) vont être mis en vente en mairie.

VIII – INFORMATION : COMPTE RENDU DES DOSSIERS DE SAINT-LO AGGLO

M. le Maire présente les actions engagées par Saint-Lô Agglo :

- un guide questions/réponses sur le tri sélectif,
- un service de covoiturage sur l'Agglo par l'application KAROS,
- des séances pour le burnout des parents,
- dernière phase du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial (SDUC).

La séance est levée à 22h.